



PREMIER MINISTRE

11 JAN. 2017

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

Paris, le
N° 238 /ANSSI/DIR

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

Le Directeur général

Monsieur,

Je vous informe que la formation « Ingénieur des technologies du numérique option cyber défense/sécurité » délivrée par votre établissement sera prochainement labellisée au titre du programme SecNumedu.

J'aurai le plaisir de remettre en main propre une attestation de labellisation aux représentants des établissements délivrant les premières formations labellisées le 24 janvier à 17h30, dans le cadre de l'édition 2017 du Forum International de la Cybersécurité (FIC) qui se tiendra à Lille.

À ce titre, je vous prie d'indiquer par courriel à l'adresse secnum-edu@ssi.gouv.fr si un représentant de votre établissement sera en mesure de participer à cette remise de label, en précisant son prénom, son nom et sa fonction.

Dans l'hypothèse où votre établissement ne pourrait pas être représenté lors de cet événement, l'attestation vous sera transmise par courrier entre fin janvier et début février.

La liste des formations labellisées sera par ailleurs mise en ligne par l'ANSSI le 23 janvier 2017. Je vous serais reconnaissant de ne pas communiquer sur votre labellisation avant cette date.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


Guillaume POUPARD
Directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Monsieur Éric FILIOL
ESIEA
Campus de Laval
38 rue des Drs Calmette et Guérin
53000 LAVAL